

# AMIS CAMPEURS ET CARAVANIERES

LA COMMUNE DE SAINT-EPAIN EST HEUREUSE DE VOUS ACCUEILLIR SUR SON AIRE NATURELLE DE REPOS ET VOUS SOUHAITE UN BON SÉJOUR.

AFIN DE VOUS PERMETTRE D'ACCÉDER AUX SANITAIRES (W.C - DOUCHES -LAVERIE), IL VOUS SUFFIT DE VOUS RENDRE AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE, MUNIS DE VOTRE CARTE DE CAMPEUR - CARAVANIER OU A DÉFAUT, D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ LE JOUR DE VOTRE ARRIVÉE AVANT 18H (en semaine) OU AVANT 12H (le samedi).

SI TOUTEFOIS VOUS ARRIVEZ APRÈS 18 HEURES, VEUILLEZ TÉLÉPHONER (CABINE TÉLÉPHONIQUE, SUR LA PLACE DE LA MAIRIE):

- EN PRIORITÉ ..... **02.47.65.80.21**
- EN CAS DE NON-RÉPONSE au ..... **02.47.73.54.79** ou **06.22.70.45.11**  
(FAIRE LES NUMÉROS DANS CET ORDRE S.V.P)

L'HÔTESSE D'ACCUEIL OU UN ADJOINT, VIENDRA VOUS OUVRIR LES SANITAIRES ET VOUS REMETTRA UNE CLÉ DES BATIMENTS, CONTRE REMISE DE VOTRE CARTE DE CAMPEUR - CARAVANIER OU A DÉFAUT D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.

VOUS EFFECTUEREZ LE PAIEMENT DE VOTRE SÉJOUR (VOIR TARIF CI-DESSOUS) AVANT VOTRE DÉPART, AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE).

## TARIF UNITAIRE A LA NUITÉE (de 12 h à 12 h)

❖ l'emplacement	1,70 €
❖ adulte	1,70 €
❖ enfant jusqu'à 6 ans	0,85 €
❖ branchement électrique	1,70 €

### PÊCHE

- pour pouvoir pêcher, vous devez avoir votre permis de pêche et acheter une carte ou un ticket (au bureau de tabac ou à l'épicerie)

MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES ET BON SÉJOUR!

LE MAIRE,

Serge LECOMTE.